

Délibération n° 25-1008

CFVU DU 16 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION PORTANT AVIS SUR DES MODALITÉS DE SIMPLIFICATION DES LETTRES RELATIVES AUX MISSION DES DIRECTIONS DE DÉPARTEMENT, DES RESPONSABILITÉS DE MENTION ET DE PARCOURS.

- **La commission formation et vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 octobre 2025 réunie sous la présidence de Madame Jane Sadran, vice-présidente de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

DÉCIDE

Etant préalablement exposé que les lettres de missions des directions de département, des responsabilités de mention et de parcours ont été approuvées par la CFVU du 7 mars 2024. A la demande des représentants élus souhaitant introduire davantage de souplesse et de personnalisation dans les lettres de mission des directions de département, des responsabilités de mention et de parcours, il est proposé d'autoriser la suppression des missions non assumées par le futur signataire. Celui-ci devra, en contrepartie, préciser le niveau de responsabilité auquel ces missions relèvent ainsi que la personne ou l'instance chargée de les assurer.

Article 1

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne donne un avis favorable aux modalités de simplification des lettres relatives aux mission des directions de département, des responsabilités de mention et de parcours.

Article 2

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Article 3

La présente délibération sera transmise à Monsieur le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 16/10/2025.*

Présents	13
Représentés	10
Abstention(s)	14
Suffrages exprimés	9
Pour	9
Contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Alexandre PERAUD.

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :